

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Culture

- 2 MARS 2022

Arrêté du **portant nomination des membres de la commission d'acquisition et de commande du Centre national des arts plastiques**

La ministre de la culture,

Vu l'arrêté du 13 juillet 2015 modifié portant composition et fonctionnement de la commission d'acquisition et de commande du Centre national des arts plastiques, notamment ses articles 2 et 3 ;

Vu la proposition de la directrice du Centre national des arts plastiques,

Arrête :

Article 1

Sont nommés membres de la commission d'acquisition et de commande du Centre national des arts plastiques :

1° Au titre du collège « arts plastiques » :

a) En tant qu'artistes auteurs :

- Mme Carole DOUILLARD ;
- M. Paul MAHEKE.

b) En tant que personnalités désignées en raison de leur compétence dans le domaine des arts plastiques :

- M. Guillaume DÉSANGES, commissaire ;
- Mme Nathalie GUIOT, éditrice et collectionneuse ;
- Mme Florence OSTENDE, historienne de l'art ;
- Mme Marie-Ann YEMSI, commissaire ;
- Mme Dorith GALUZ, collection D et S Galuz ;
- M. Cédric FAUQ, commissaire.

2° Au titre du collège « photographie et images » :

a) En tant qu'artistes auteurs :

- Mme Hannah DARABI ;
- M. Philippe BAZIN.

b) En tant que personnalités désignées en raison de leur compétence dans le domaine de la photographie et des images :

- Mme Zeina ARIDA, directrice du Sursock Museum de Beyrouth ;
- Mme Nathalie GONTHIER, Cité des Arts de La Réunion ;
- M. Christoph WIESNER, directeur des Rencontres d'Arles ;
- Mme Audrey ILLOUZ, critique ;
- Mme Magali NACHTERGAEL, critique ;
- M. Carles GUERRA, commissaire.

3° Au titre du collège « arts décoratifs, design, métiers d'art » :

a) En tant qu'artistes auteurs :

- Mme Constance GUISET, designer ;
- M. Mathieu PEYROULET-GHILINI, designer.

b) En tant que personnalités désignées en raison de leur compétence dans le domaine des arts décoratifs, du design et des métiers d'art :

- Mme Gaëlle GABILLET, designer, studio GGSV ;
- M. Joël RIFF, commissaire d'exposition, Fondation Moly-Sabata ;
- M. Stanislas COLODIET, directeur du Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques (CIRVA) ;
- M. Alexandre QUOI, responsable scientifique, musée de Saint-Etienne ;
- Mme Isabelle DE PONFILLY, directrice de Vitra ;
- Mme Chantal PROD'HOM, directrice du musée de design et d'arts appliqués contemporains (MUDAC), Lausanne.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la culture.

Fait le - 2 MARS 2022

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la création artistique,
Christopher MILES

